
**Association des Personnels Sportifs des Administrations
du Département de la Seine Saint Denis**

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

Bilan d'Activité 2010

Projet d'Activité 2011

Budget Prévisionnel 2011

APSAD 93

Thierry ROBERT, président de l'APSAD 93

SOMMAIRE

Sommaire	2
Le bilan en détail	3
Budget prévisionnel 2011	6
Aquagym	7
Badminton	9
Boxe, Savate Forme.....	11
Capoeira	13
Claquettes	14
Course à pied.....	15
Danse de salon.....	16
Danse orientale	17
Futsal	19
Golf	21
Gymnastique & Stretching.....	23
Karting	25
Mise en Forme	27
Moto.....	28
Plongée	30
Sophrologie.....	33
Tennis & Squash	34
Yoga & Tai Chi chuan	37

LE BILAN EN DETAIL ...

Objectifs atteints

Le nouveau bureau de l'APSAD 93 élu le 17 décembre 2009 avait pour objectif de remettre à niveau certains dossiers laissés en suspens par l'ancienne présidence.

Chaque membre du bureau a eu une mission précise dans l'optique premier de rajeunir l'association et d'être au plus près des agents du Département de la Seine Saint-Denis.

Le rôle de l'animation avait une part importante au cours de cette année 2010. Chaque responsable devait se sentir investi d'un rôle important auprès de chaque adhérent formant sa section.

2010 sera une année de transition pour ce nouveau bureau, de ce fait, nous gèlerons la création de nouvelle section, nous obligeant ainsi à se rapprocher des sections créées en 2009 pour leur permettre un épanouissement digne de leur investissement et de leurs donner des infrastructures en adéquation avec leur pratique. Notons qu'une demande de modernisation des locaux se fait sentir.

Nous avons pu remarquer qu'une forte demande de nouveaux créneaux se faisait sentir pour une bonne partie de nos sections. Malheureusement par manque de local et/ou de dispositions, cette demande n'a pas pu être mise en place en 2010. Une investigation auprès des communes avoisinantes, structures sportives, collectivités va se mettre en place avec l'aide de nos actuels partenaires.

L'activité de nos sections s'oriente en priorité vers du loisir, offrant l'opportunité de pratiquer des disciplines sportives quelques fois difficiles d'accès pour un bon nombre d'entre nous. Après une pratique formatrice, les adhérents souhaitent s'orienter vers le monde de la compétition départementale, régionale voir nationale. Ce qui implique une part importante dans les budgets des sections avec participations d'inscription aux différents championnat ou challenges menés par les fédérations nationales.

A ce sujet, l'APSAD 93 souhaiterait pouvoir être aidé par la Direction de la Communication et le Service des Sports sur des sujets comme le partenariat ou la participation à des événements mis en place par le Département. L'appartenance à une association sportive subventionnée par l'employeur, apportera une reconnaissance à l'ensemble des compétiteurs de l'APSAD 93.

Les membres du bureau ont eu un rôle important dans l'animation des sections, des référents ont été nommés permettant un accroissement des formules actuellement proposées et une aide précieuse auprès des responsables de section.

Adhérents

L'APSAD 93 regroupe 17 sections sportives avec plus de 600 adhérents au 31 décembre 2010 représentant l'ensemble des directions du Conseil Général de la Seine Saint-Denis. Nous pouvons remarqués que les adhésions féminines ont pris un essor même dans des disciplines peu adaptées comme le Karting ou la Mise en forme par exemple. Une seule section a vu le jour cette année : la section Claquettes. Cette dernière a pu naître grâce à la bonne gestion des volontaires et un travail de communication du bureau.

La section Danse de salon a du arrêter son activité, du fait que l'animateur de cette section a changé ses horaires de travail, d'ou une impossibilité d'exercer.

Aquagym	56
Badminton	21
Boxe française - Savate forme	73
Capoeira	12
Claquettes	25
Course à pied	10
<i>Danse de salon</i>	20

Danse orientale	24
Futsal	13
Golf	38
Gymnastique - Stretching	98
Karting	21
Mise en forme	23
Moto	18
Plongée	14
Sophrologie	24
Tennis - Squash	21
Yoga - Tai chi chuan	119
total	630

Cotisations

A ce jour, les sections gèrent en année civile pour la plupart, ceci est du au calendrier imposé par leur fédération nationale sous laquelle la discipline est affiliée. Le montant est calculé au plus près des activités proposés, permettant ainsi aux agents quelque soit leur niveau social, d'accéder à l'ensemble des sections dans le cadre de la politique d'action sociale et de loisirs.

Communication

Malgré un effort important – notamment par son site et ses responsables de section - l'APSAD 93 n'a pas encore l'amplitude digne d'une association sportive et culturelle. Nous rencontrons des problèmes d'organisation et de mises en place d'actions vers nos adhérents et agents du Département de la Seine Saint-Denis. Un travail de fond doit être effectué auprès des instances départementales comme la Direction de la Communication, le Service des Sports ou la Direction du Personnel.

Formation

Nous allons mettre en place un pôle formation spécifique à certaines disciplines afin d'offrir des orientations d'éducateurs ou d'animateurs sportifs à des agents issus du Conseil général. Une façon, également, de valoriser un rôle quelque fois incompris et ingrat et de diminuer l'enveloppe vacations.

Manifestations

Les Estivales de l'APSAD 93 ont été mis en place durant toute la période estivale. L'idée directrice est d'accueillir les adhérents de l'APSAD 93 mais aussi d'ouvrir aux agents du Département susceptibles de pratiquer une discipline encore inconnue. Quelques sections, ont ouvertes leurs portes afin de proposer et maintenir une activité pendant l'été (Tennis, Badminton, Sophrologie, Gymnastique, Capoeira et Yoga). Certaines sections ont également mis en place des séances Découverte comme le Golf et la Danse orientale. Malheureusement un constat négatif est à noter. L'objectif n'a pas été atteint, à savoir enrôler d'autres adhérents pour certaines sections comme le Tennis ou le Golf.

Compétitions

Après un premier entretien avec l'ensemble des sections, nous pouvons dire que l'APSAD 93 est représentative dans les diverses disciplines sportives. Que ce soit le Badminton, le Golf ou le Tennis (Championnat corporatif Ile de France), la Boxe (Challenge Ile de France), la Capoeira (Championnat de France), le Futsal (Championnat FFF), le Karting (Challenges Kart'Air), chacune a essayé de porter avec fierté les couleurs de l'association.

Moyens

L'APSAD 93 possède à sa disposition des locaux à la cité administrative n°2. Un constat est fait sur un manque cruel de disponibilités de créneaux horaires afin d'élargir son activité. Sur ce constat, nombreuses sections sont obligés de limiter leur nombre d'inscriptions d'adhérents. Dans l'optique de

la destruction prochaine de la cité administrative n°2, un audit a été effectué afin de lister l'existant et d'établir les besoins futures aussi bien au niveau des locaux et des matériels. Cet audit a été fourni à la demande de la Direction du Personnel.

A ce sujet, un bon nombre de responsables de section exerçant leur discipline aux bâtiments K ou E, ont soulevés le problème des sanitaires et des vestiaires. Ceux-ci ne sont pas assez nombreux voir inexistant (le Club). Ce qui pose des problèmes lors d'activité sportive sur la pause méridienne.

Notons qu'après de multiples démarches vers les communes avoisinantes voir des structures privées, la section Futsal a pu trouver un gymnase avec l'accord (convention) de la Ville de Bobigny. Malheureusement, cette location obtenue à titre gratuite sur 2010 sera payante en 2011. Au même titre d'ailleurs que la section Badminton qui a du augmenter son adhésion, couvrant une partie de cette location.

Informatique

Cette année 2010, l'association s'est doté d'un domaine internet (www.APSAD93.fr), proposant ainsi un site internet, un forum est des sous domaines pour la gestion administrative de l'association, aidant ainsi l'ensemble des acteurs d'avoir des outils facilitant leur mission de gestion et de communication.

Liste non exhaustive des projets et actions à mettre en place pour l'année 2011

- ✓ En attente du local mis à disposition par la Direction du Personnel.
- ✓ Recherche de partenariat, sponsoring.
- ✓ Mise en place d'ateliers auprès des adhérents de l'association sur la découverte de la diététique, des fiches recettes sur une bonne qualité de vie sportive.
- ✓ Mise en place de stages de premiers soins pour l'ensemble des responsables de section et animateurs encadrant les séances.
- ✓ Améliorer notre communication, notamment par notre site et par des panneaux dans les différents immeubles du Conseil Général.
- ✓ Plan de formation sur des actions d'administration et d'animations sportives. Faciliter les agents du département à établir un plan de formation afin de valoriser leur travail effectué au sein de leur section.
- ✓ Recherche de distributeurs de textile afin de trouver une identité visuelle pour chaque discipline sportive.

Thierry ROBERT,
président de l'APSAD 93
jeudi 24 février 2011



BUDGET PREVISIONNEL 2011

Le budget prévisionnel 2011 tient en compte d'une forte demande des responsables de section de moderniser leurs matériels et d'améliorer les fonctionnalités des salles utilisées. Vu le nombre croissant de adhésions, un besoin d'achat de matériel sera notre priorité cette année 2011. De plus, une volonté du bureau de l'APSAD 93 est de pouvoir former des agents du Conseil Général à leur discipline ainsi qu'aux formations axées sur l'administration et le premier secours.

Ce budget prévisionnel est le reflet d'une large inspection des sections en vue des projets d'activités pour cette nouvelle saison.

Dépenses

Achat matériel	7 000,00 €
Services extérieurs (locations, licences, assurance)	30 000,00 €
Manifestations (stages, frais déplacement...)	25 000,00 €
Impôts, taxes	3 000,00 €
Salaires et traitements	20 000,00 €
Charges sociales	8 000,00 €
Formations (encadrement, secourisme)	10 000,00 €
Nouvelles sections	5 000,00 €
Total	108 000,00 €

Recettes

Cotisations	35 000,00 €
Subvention Conseil Général	73 000,00 €
Total	108 000,00 €

AQUAGYM

Responsable : Catherine POILANE - Direction de l'Enfance et de la Famille
Trésorier : Joëlle DIDIER

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : 11 créneaux sur la semaine

Lieu (nom du site avec adresse): Piscine Jacques Brel à Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Personnel de la piscine

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 56 [55 femmes, 1 homme]

▪ Cotisation

Agents du Département : 120,00 €

Extérieurs : 150,00 €

Montant de la licence : aucun

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : aucun

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : accès à l'établissement par une carte

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

La section aquagym est une activité qui se pratique sur une saison sportive allant de septembre de l'année N à juin de l'année N+1. Il s'agit d'une toute nouvelle section qui a été créée en septembre 2008.

La formule proposée à l'origine était la suivante : un cours par semaine à choisir au départ sans possibilité de changement, soit le mardi midi entre 12h00 et 13h15 soit le vendredi soir entre 17h15 et 18h00 pour une cotisation annuelle de 100,00 €.

Cette formule qui avait permis d'obtenir 34 adhérents sur la saison 2008/2009, n'a pas suscité le même enthousiasme sur la saison 2009/2010 qui n'a rassemblé que 17 adhésions.

La reprise tardive des inscriptions et la mise en place de la nouvelle équipe, qui n'a eu lieu qu'en novembre 2009, peut être une des raisons expliquant la baisse des adhésions constatée sur la saison 2009/2010.

Sur la saison 2010/2011, compte tenu des remarques formulées sur la formule proposée, trop rigide et inadaptée aux contraintes de services que peuvent avoir certains agents, nous avons avec l'accord du bureau, proposé une nouvelle formule beaucoup plus attrayante qui a suscité l'engouement de nombreux collègues. Pour des raisons budgétaires, nous avons été contraints de nous limiter pour cette année à 56 inscriptions.

Cette formule grâce à une « carte saison » permet à chaque adhérent d'opter pour un nombre de séances illimitées sur 11 créneaux horaires par semaine pour une cotisation annuelle de 120,00 €. La participation de l'association via la subvention du Conseil Général étant de 53,53€ par adhérent.

Certains problèmes sont soulevés par les adhérents tels qu'un nombre insuffisant de ceintures, des ceintures défectueuses ou inadaptées au niveau de la taille, trop de monde dans la petit bassin aux cours du soir.

Un rendez-vous est pris (18/01/2011) avec Mr HAMOND Daniel, nouveau directeur de la piscine pour régler ces divers problèmes comme par exemple achats de ceintures, doublement des cours du soir etc.

De plus, au regard du nombre de cartes achetées en 2010 (56), nous allons tenter de négocier la possibilité de disposer de cartes gratuites.

▪ **Projet d'activité 2011**

Nous pensons, pour cette année, recenser les inscriptions à compter du mois de Juin 2011 de manière à anticiper les rentrées d'argent et effectuer des commandes de cartes. Cette année plusieurs personnes du conseil général étant en liste d'attente, nous avons pensé dans un premier temps et pour l'année suivante ne prendre que les inscriptions des agents départementaux en priorité et dans un second temps si cela est possible, inscrire des personnes extérieures.

APSAD 93

BADMINTON

Responsable : Stéphane OUGIER - Direction des Bâtiments Départementaux

Trésorier : Manisouk NGUYEN

Secrétariat : Jean-Pierre BROSSARD

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi et vendredi de 12h00 à 13h15

Lieu (nom du site avec adresse): Gymnase Henri Barbusse, rue de la Prospérité à Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 30 [10 femmes, 20 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 45,00 € pour la saison 2010 – 60,00 € pour la saison 2011

Agents du Département déjà licencié dans un autre club : 10,00 € pour la saison 2010 – 25,00 € pour la saison 2011

Extérieurs :

Montant de la licence : 33,75 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : Fédération Française de Badminton (FFBA)

▪ Administration

Coût salarial : aucun

Coût location site : accès gratuit pour la saison 2009/2010, environ 1 800,00 € pour la saison 2010/2011

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : convention avec la ville de Bobigny pour utilisation du Gymnase Henri Barbusse

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Notre section a pour but, depuis l'origine, de pratiquer le badminton de façon conviviale sans ambition particulière sur le plan sportif. En effet, sur les 30 adhérents, 20 sont adhérents depuis plus d'une saison et la plupart le sont depuis la création de la section.

Le niveau de jeu de la plupart des adhérents a augmenté, car les nouveaux adhérents sont inscrits dans un autre club et ont pour certains une pratique du badminton plus ancienne.

Comme l'année précédente, nous avons inscrit cette année la section au championnat corporatif organisé par la ligue d'île de France.

Notre équipe (6 personnes) a terminé sixième de la compétition sur neuf équipes. Ce championnat s'est déroulé le week-end du 28 et 29 mars 2010 à Suresnes et encore une fois, l'ambiance a été très bonne avec de nouvelles règles permettant plus de matchs pour les féminines.

2 adhérentes ont participé et remporté le tournoi de Brie Comte Robert en double dame D4.

Les relations avec le service des sports de Bobigny se sont dégradées après l'annonce sans préavis de la suppression systématique de l'accès au gymnase pendant les vacances scolaires en juin 2010.

Elles l'ont été encore plus lorsque, une semaine avant la reprise de la saison en septembre, la mairie nous annonçait sans aucun préavis la suppression de l'accès gratuit contre une utilisation

tarifiée à 22,00 € / heure. Il a été question de dissoudre la section badminton faute de gymnase, le montant demandé ne pouvant être intégralement compensé par une augmentation de cotisation. Avec l'aide de l'APSAD, une solution financière a été trouvée permettant de maintenir nos activités sur la saison actuelle.

▪ **Projet d'activité 2011**

Le club engagera à nouveau une équipe au championnat corporatif Ile de France avec un objectif sportif de terminer dans les 5 premiers.

6 nouveaux adhérents débutants ont rejoint notre section, ils feront l'objet d'un accompagnement pour acquérir les bases du badminton et ainsi pouvoir élever leur niveau de jeu et leurs capacités physiques.

Un nouveau partenariat avec d'autres villes du département va être recherché afin de retrouver un gymnase d'accès gratuit. Les pistes de travail vont vers Noisy le Sec ou encore Rosny sous Bois.

Il est aussi envisagé d'entamer une démarche auprès de la mairie de Bobigny pour éventuellement retrouver nos anciennes conditions de mise à disposition du gymnase.

L'actuel frein au développement de la section reste le manque de créneaux horaires supplémentaires pour la pratique de notre sport.

APSAD 93

BOXE, SAVATE FORME

Responsable : Samuel GODO - Direction de la Communication
Secrétariat : Georges MAKOWSKI

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi mardi et vendredi de 12h00 à 14h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité 2 / Bâtiment E

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Ludovic Petey, titulaire du BE boxe française, DTD du 93, Samuel Godo et Georges Makowski, titulaire du monitorat de boxe française.

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 30 [23 femmes, 7 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 65,00 €

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : 31,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : FFSBF et DA

▪ Administration

Cout salarial : 5500,00 €

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Si certains adhérents ont arrêtés l'activité, principalement faute de temps après que leur service ait déménagé plus loin de la salle d'entraînement de la cité 2, d'autres se sont inscrits et les effectifs sont globalement stables.

L'activité Savate forme fonctionne toujours régulièrement. Les effectifs sont stables avec une majorité de féminines. Les dimensions de la salle ne permettent pas un nombre trop important de participants.

En Boxe française, les personnes ayant débutés l'année précédente, ont continuées de progresser durant les cours du mardi. Deux d'entre eux ont pu passer le grade supérieur, le gant rouge. Ce grade est le niveau nécessaire pour participer à des compétitions officielles.

Faute de disponibilités, une seule de nos élèves, Béatrice Moorlas Courties a été engagé en compétition officielle en équipe avec des tireurs d'autres clubs. Béatrice termine cette première avec une victoire et une défaite, contre la future gagnante.

L'APSAD 93 Boxe française a engagé deux tireurs au Challenge Ile-de-France. Il s'agit des deux moniteurs en charge de la formation des débutants. En vétérans moins de 65 kg, Samuel Godo a remporté le titre régional. En vétérans moins de 80 kg Georges Makowski est vice-champion Ile-de-France.

▪ Projet d'activité 2011

L'APSAD boxe française compte engager plusieurs tireurs en Challenge Ile-de-France. Au niveau de la formation, certains adhérents peuvent envisager de passer le gant jaune, niveau nécessaire pour participer à des combats. Il a été proposé à Béatrice Moorlas Courties de se former pour devenir initiatrice. Les deux moniteurs se préparent afin de passer le gant d'argent, plus haut grade technique. Ils pourront ainsi participer à la Coupe de France vétérans.

▪ **Achat de matériel, dépenses**

Pour permettre de mieux accueillir de nouveaux arrivants, l'achat de nouveaux gants, de protège-tibia et de pattes d'ours est nécessaire.

Le club pourrait financer la formation d'initiatrice de Béatrice Moorlas Courties.

Un complément de formation des moniteurs en savate défense et en savate forme permettrait de nouvelles activités, ou bien d'assurer la continuité des cours lors des vacances du professeur.

APSAD 93

CAPOEIRA

Responsable : Valérie THOMAS - Direction de l'Enfance et de la Famille / ASE
Secrétariat : Dolorès GINES

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mercredi et Vendredi de 17h45 à 19h45

Lieu (nom du site avec adresse): Bâtiment E – Cité 2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Tiphaine NAGOU

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 13 [8 femmes, 5 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 80,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune

▪ Administration

Cout salarial : 20,00 € de l'heure (convention signée entre l'APSAD 93 et l'association MOLA)

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Problèmes de salle occasionnant une modification des jours et des horaires de la section. De ce fait, les cours n'ont repris qu'en novembre 2010. Problème de retard de paiement de notre intervenante 2009/2010 toujours pas réglé (pas de chéquier). Pas de vraie visibilité sur la subvention donnée par l'APSAD d'où les difficultés de faire des projets d'achat de matériel.

Un nouveau responsable de section a été nommé à la place de Jocelyn Larose.

▪ Projet d'activité 2011

Renouvellement des séances les mercredis et vendredi de 17h45 à 19h45 avec notre intervenante. Nous faisons une première demande d'achat de matériel depuis l'ouverture de la section à savoir : 6 PAO à 33,00 € l'unité, 5 paires d'haltères souples à 10,00 € la paire, 2 pandeiros à 70,00 € l'unité.

Nous envisageons une participation aux championnats d'Europe qui se dérouleront en mai 2011 à Drancy coût approximatif 50,00 € par participant.

Participation envisagée à la Parisienne, course à pied se déroulant à Paris en septembre 2011 et en faveur de la lutte contre le cancer du sein 40,00 € l'inscription par personne.

Le coût global des séances de capoeira pour l'année 2011 s'élèvera à 1320,00 € soit 66 heures de cours au total à 20,00 €/heure.

CLAQUETTES

Responsable : Thierry JURMAN - Direction du Budget, des Finances et de la Commande Publique

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi de 13h00 à 14h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité administrative n°2 Club

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Mlle Rouits Lucie

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 23 [20 femmes, 3 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 70,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune

▪ Administration

Coût salarial : 30,00 € net par séance

Coût location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

La section a vu le jour en septembre 2010 suite à une forte demande d'agents du Département. Un projet a été mis en place et en accord avec le bureau de l'APSAD 93, nous avons pu lancer la première séance en septembre. Un choix avait été pris en lançant une adhésion sur le dernier trimestre afin de bien lancer son activité et de la pérenniser. Une adhésion totale sera demandée en 2011.

▪ Projet d'activité 2011

La bonne pratique des Claquettes demande d'avoir un sol adéquat. Pour le moment la salle du Club convient mais nous demandons au bureau de l'APSAD 93 de pouvoir bénéficier d'un sol bois (parquet). Une salle de la cité administrative n°2 (salle K7) pourrait nous convenir parfaitement sur le principe qu'elle soit munie d'un parquet bois.

Nous envisageons également sur 2011, de créer une deuxième séance pour les plus initiés en accord avec le professeur de danse de claquettes qui sent un besoin de progresser chez certains danseurs.

COURSE A PIED

Responsable : Serge PEYRADE - Direction des Bâtiments et de la Logistique

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi, mercredi, vendredi dès 12 heures

Lieu (nom du site avec adresse): sur les bords du canal de l'Ourcq - bâtiment E cité n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : pas d'encadrement

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 10 [4 femmes, 6 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 8,00 €

Extérieurs :

Montant de la licence : pas de licence (prévue en 2011 : Pass Running)

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune (Fédération Française d'Athlétisme)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : aucun

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : aucune

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

La section Course à pied a participé à de nombreuses manifestations sportives en 2010 :

Le semi marathon de Paris en avril, le marathon de Paris en mai, la course Transbaie en juin, les 20 kms de Paris en septembre et pour finir le semi marathon de Boulogne-Billancourt en novembre.

Cette saison 2010 nous avons décidés de nous lancer de ces courses afin de tester nos efforts et nos progrès. Nous pouvons dire que nous avons obtenus de bons résultats et cela à également permis de cimenter notre section.

▪ Projet d'activité 2011

Pour 2011, le programme sera aussi alléchant avec en prime notre participation au Tail au profit de la Ligue contre le Cancer et le tour pédestre du Béarn. Nous prévoyons, à ce sujet, de composer une équipe mixte.

Nous fournirons au bureau de l'APSAD 93, une liste de matériels à acheter tel un cardio (devis en cours).

Nous envisageons de mettre en place une animation dans la forêt de Fontainebleau (course ou marche pédestre). La date est à l'étude pour une diffusion à l'ensemble des sections.

DANSE DE SALON

Responsable : Dany LAM - Direction des Espaces verts

- **Séances**

Jours et créneaux horaires :

Lieu (nom du site avec adresse):

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Dany LAM

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 26 [23 femmes, 3 hommes]

- **Administration**

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

- **Bilan d'activité de l'année 2010**

Cette section était animée par un agent du Département. Par faute de temps et de disponibilité, elle a du cesser son activité fin juin 2010.

APSAD 93

DANSE ORIENTALE

Responsable : Aurélie ZORZETTIG - Direction de l'Education

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi, jeudi de 12h30 à 13h30 et vendredi de 13h00 à 14h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité administrative n°2, salle de la DEA à Rosny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Claire LAUGERO

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 25 [25 femmes, 0 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 70,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : aucune licence

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : pas d'affiliation

▪ Administration

Cout salarial : 30,00 € net /heure

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Cette année a permis de confirmer la fidélité d'un noyau de personnes présentes depuis le début de la section (décembre 2008). Ainsi, cela permet maintenant de définir des cours par « niveau » afin de proposer un enseignement adapté à chacune.

De plus, nous avons relancé le projet de créer un cours de danse orientale sur le site de la DEA à Rosny pour les agents y travaillant.

Aussi, en cours d'année de nouvelles personnes ont manifestées leur intérêt d'où la création d'un nouveau cours « débutant » en septembre 2010 et les plus anciennes sont passées dans un cours «intermédiaire ».

A l'heure actuelle nous comptons donc 3 cours d'une heure par semaine.

L'aboutissement de la saison 2009/2010 fut, pour les adhérentes présentes depuis la création de cette section, de faire une démonstration de leur apprentissage lors d'un spectacle de fin d'année à Romainville en juin 2010.

▪ Projet d'activité 2011

Pour la saison 2010/2011 nous partons donc avec un planning de 3 cours par semaine (2 débutants et 1 intermédiaire) les mardis, jeudis et vendredi.

L'objectif étant de produire une ou plusieurs chorégraphies par groupe pour les présenter lors d'un spectacle de danse orientale de fin de d'année (juin 2011) à Romainville.

Cependant, un gros point négatif pour cette section, comme pour beaucoup d'autres, se trouve être le manque cruel d'équipements, de salles mises à disposition.

En effet, c'est la première année où nous disposons d'une vraie salle de sport avec miroirs mais seulement pour le créneau du vendredi. Les autres jours nous ne disposons que de vieilles salles de réunions non adaptées à la pratique de la danse avec la manipulation des tables et des chaises à déplacer et remettre en place à la fin du cours. De plus, sans vestiaires ni douches !

Ce problème d'équipement est un frein au développement de la section et plus largement de l'association.

APSAD 93

FUTSAL

*Responsable : Eric CHONAVEL - Direction de la Voirie et des Déplacements
Secrétariat : Angélique GUYARD*

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi de 18h30 à 20h00, samedi de 13h30 à 15h30 (compétition)
dimanche (heures à définir)

Lieu (nom du site avec adresse) : Gymnase Pierre Curie (Bondy), Gymnase Henri Barbusse (Bobigny),
Cosec de Livry-Gargan

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Thierry ROBERT

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 16 [0 femmes, 16 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 50,00 €

Extérieurs : 60,00 €

Montant de la licence : 24,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : FFF Fédération Française de Football

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité pour 2010

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : convention avec la Ville de Bobigny et le
Département de la Seine-Saint-Denis

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

L'Objectif était pour cette année de participer à une compétition sous l'égide d'une grande association de « sport-co », au regard de la nature du sport pratiqué au sein de notre section et du degré de motivation des adhérents, il fallait rapidement rendre notre pratique compétitive. Il semble que cela soit fait.

Nous disposons maintenant de structures (gymnases) qui nous permettent de profiter pleinement de notre sport favori. Une seule fausse note le tournoi organisé en extérieur qui s'est déroulé sur un plan sportif de manière plus correcte, mais qui a vu une logistique défailante due à une mauvaise gestion des infrastructures de notre partenaire du moment, en l'occurrence le Service des sports du Département.

▪ Projet d'activité 2011

Pour l'avenir c'est très simple, la continuité ! La pérennisation de notre section doit être garantie seulement si nous continuons à évoluer au moins au niveau dans lequel nous sommes déjà. Il est clair que l'objectif sera de pouvoir monter au niveau supérieur.

L'idée d'un Tournoi annuel Open indoor de Futsal fait aussi son chemin. En souhaitant pouvoir disposer du gymnase COSEC de Livry-Gargan. Il serait Programmé tous les ans, marquant le

printemps (fin mars début avril) et pourrait devenir un rendez-vous (presque) incontournable pour tous les amateurs de Futsal de la région Ile de France.

Pour le reste pas de souhaits particuliers. Peut-être changement de créneaux ou pouvoir disposer du COSEC de façon permanent.

APSAD 93

GOLF

Responsable : Philippe LERICHE - Direction de l'Education
Secrétariat : Chantal KELNER

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : créneaux libres

Lieu (nom du site avec adresse): Golf du Nanteuil à Rosny sous bois et Golf de la Poudrerie à Livry-Gargan

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 38 [13 femmes, 25 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 25,00 € en 2010, 100,00 € en 2011 (y compris la licence)

Extérieurs : 45,00 € en 2010, 120,00 € en 2011

Montant de la licence : 49,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : Fédération Française de Golf - FFG

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site :

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) :

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Cours collectifs à Sevrans : manque de dynamisme et les horaires proposés sont limités ce qui ne donne pas de réelles satisfactions.

Cours individuel à Rosny : satisfaction des golfeurs – horaire déterminé avec les profs et bonne approche de la pratique du golf.

Compétition 5/7 : Peu d'adhérent pour cette formule qui permet de se perfectionner et de pouvoir acquérir un classement et de découvrir de nouveaux parcours.

Parcours loisir : une dizaine d'inscrits à chaque manifestation et souvent les mêmes participants.

Les estivales : une vingtaine de personnes se sont manifestées – à renouveler

Stages de perfectionnement – bonne participation.

▪ Projet d'activité 2011

De pouvoir bénéficier de la structure du golf de Sevrans actuellement géré par l'UCPA

Pour la gratuité des parcours pour les adhérents - pas de réponse.

Compétition 5/7.

Compétition fédérale par équipe.

Parcours loisir 1 fois par mois dans les différents golfs de l'île de France.

Activité du club par entraînement 1 fois par quinzaine à Rosny et Sevran initié par les membres du club : approches, putting... et practice avec achat de sceau de balle.

Cours par des professeurs diplômés : 5 cours individuels par adhérent ou 10 cours collectifs à Sevran

A étudier la possibilité d'un week-end golfique dans les environs

Cotisation passe à 100,00 euros comprenant la licence FFG.

APSAD 93

GYMNASTIQUE & STRETCHING

Responsable : Hélène LANGLAIS - Direction de l'Enfance et de la Famille

Trésorerie : Brigitte MARLAIRE

Secrétariat : Christine MILISAJVELIC

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi et jeudi de 17h45 à 18h45, Mardi et jeudi de 12h00 à 13h00 et mardi de 13h00 à 14h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité administrative n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Olivia DUFOUR, Jacky DEL VECCHIO

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 98 [94 femmes, 4 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : pas d'affiliation

▪ Administration

Coût salarial : 7500,00 € pour 3 professeurs

Coût location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Pour la saison 2009/2010 la section gymnastique/danse, qui a encore dû refuser du monde, a accueilli 98 adhérents. Au total, 8h30 de cours sont dispensés par trois professeurs. Compte tenu de la capacité des salles de 24 personnes par cours et de la disponibilité de celles-ci, le nombre maximum d'adhérents est atteint.

En gymnastique, la section propose désormais 7 heures de cours. Les différentes techniques de chacun des professeurs permettent une offre diverse et complémentaire. Chaque adhérent peut ainsi trouver un cours qui répond à ses attentes, d'autant que l'inscription donne droit à deux cours hebdomadaires.

Le but de ces cours est d'offrir aux agents départementaux la possibilité de pratiquer, sur leur lieu de travail, une activité d'entretien et de progresser dans celle-ci. Quant à la section stretching, elle est complémentaire aux différents cours de gymnastique.

Le cours se situe en fin de semaine le vendredi midi. Il commence à avoir un petit groupe assidu. Les cours se déroulent de septembre à juillet. Durant les vacances scolaires, en fonction de la disponibilité des professeurs et de la demande, les cours peuvent être maintenus.

En conclusion, la section fonctionne bien et à du succès. L'équipe dirigeante, composée de 3 personnes gèrent les différentes tâches de la section.

▪ **Projet d'activité 2011**

La section Gymnastique – Stretching tourne à plein régime. Il est dommage que l'on soit obligé de refuser des adhérents, faute de places dans les salles occupées. Nos projets d'activité pour 2011 restent en premier lieu à continuer de maintenir les efforts fournis par chaque adhérent et de répondre à chaque attente.

La responsable de section, Hélène LANGLAIS souhaite pouvoir bénéficier d'une aide pour passer son diplôme d'animatrice sportive. Cette demande s'inscrit dans les objectifs du bureau de l'APSAD 93.

APSAD 93

KARTING

Responsable : Thierry ROBERT - Direction des Systèmes d'Information
Trésorier : Thierry GOUYON

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi selon calendrier annuel (mars à novembre) à partir de 12h00

Lieu (nom du site avec adresse): Circuit PSA à Aulnay sous bois

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Moniteur de l'ASK Rosny

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 21 [2 femmes, 19 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 150,00 €

Extérieurs : 175,00 €

Montant de la licence : 25,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : FFSA - Fédération Française des Sports Automobiles

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : 300,00 € la séance

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : aucune

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Organisation

L'activité de la section se déroule sur un calendrier défini avec notre partenaire l'ASK Rosny. Celui-ci s'est décomposé en 23 séances de mars à novembre 2010, le mardi de 12h00 à 14h00 sur le circuit PSA d'Aulnay sous bois, exceptée la période des congés scolaires.

Pour cette deuxième année, tous les indicateurs sont au vert. L'ensemble des adhérents ont totalement souscrits à notre dynamique, maîtrisant de mieux en mieux les joies de cette discipline assez sportive.

Les relations avec notre partenaire ASK Rosny sont d'une très bonne qualité et très proche de nos ambitions. Animant parfaitement nos séances par des « petites » courses à thème permettant à chacun et quelque soit son niveau, de s'exprimer.

A noter que nous n'avons eu aucun accident à déplorer malgré l'exercice de ce sport à risques (juste quelques contusions).

Pour 2010, nous avons remarqué une baisse du taux de participation dépassant les 50% (70%.en 2009). Ceci s'explique par le fait que notre activité se déroule sur notre pause méridienne avec quelques fois des dépassements d'horaire. Il faut tenir compte, aussi, d'une météo peu clémente sur la région et cette saison, nous avons été gâtés par les séances effectuées sous la pluie.

Cotisation

La cotisation est calculée au plus proche des dépenses ceci afin de permettre à une majorité des agents du CG 93 de pouvoir participer à une discipline sportive normalement ouverte à une population aisée. En 2010, celle-ci n'a pas augmenté, restant à 150,00 € pour un agent du CG 93.

Exceptionnellement, le coût de la licence FFSA (d'une valeur de 25,00 €) a été pris en charge par la section, comblant le fait que les adhérents de l'APSAD 93 ne peuvent plus bénéficier du chèque de 50,00 € du CDOS.

Frais de fonctionnement

Une augmentation de 10,00 € a eu lieu, amenant la séance à 300,00 € tout compris, à savoir le prêt du matériel nécessaire (casque, combinaison), le kart et l'encadrement technique.

Compétition

Cette saison, la section Karting s'est engagée dans le challenge Kart'Air, composé de 7 courses sur 5 circuits situés dans l'Ile de France et l'Yonne. Six pilotes ont pu évaluer leur niveau dans des courses d'un bon niveau. Nous avons essayé de faire participer chaque pilote dans de bonnes conditions.

Le résultat final est encourageant et a permis à l'ensemble de l'équipage de mieux appréhender les courses mais l'ensemble à surtout permis de passer de bons moments !

D'autres pilotes, plus novices, ont pu faire deux courses d'endurance sur notre circuit d'entraînement habituel (PSA), dans l'objectif d'affûter leur expérience afin des les engager en 2011 sur le challenge Kart'Air.

▪ **Projet d'activité 2011**

Pour la saison à venir, nous allons mettre en place deux équipages de 3 à 5 pilotes qui participeront au challenge Kart'Air. Nous limiterons donc, le nombre de séances sur le circuit PSA d'Aulnay sous bois (environ 15 séances au lieu des 20 prévues). Dans l'optique de permettre à chacun de s'épanouir un peu plus dans cette discipline sportive et d'acquérir un niveau de pilotage plus intéressant et dépaysé.

Pour les autres pilotes moins expérimentés, l'inscription sous le volontariat à des challenges sera proposée. L'inscription à ces animations sportives sera prise en charge par la section et dans cette optique, nous cherchons un sponsor.

La cotisation restera inchangée pour 2011 à savoir 150,00 € (séances et challenge inclus). Un tarif de 175,00 € est mis en place pour les agents extérieurs au CG 93.

La licence FFSA de 25,00 € sera payée par l'adhérent en sus de sa cotisation.

Nous essayons de lier des contacts avec différents fournisseurs spécialisés dans le sport automobile afin de pouvoir bénéficier de tarifs attractifs concernant l'achat de vêtements de protection (combinaison, gant, minerve, gilet protège-côtes) aidant ainsi nos adhérents à bénéficier d'un matériel à moindre coût.

MISE EN FORME

Responsable : Mohamed BEN ABDELKADER - Direction des Bâtiments et de la Logistique

Trésorerie : Pascal CHAUDRIN

Secrétariat : Marie-France MONCOQ

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi, mardi et vendredi de 12h00 à 13h30, mercredi et jeudi de 17h00 à 19h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité administrative n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Mohamed BEN ABDELKADER

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 23 [9 femmes, 14 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 65,00 € (adhérent APSAD 93 : 30,00 €)

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : 16,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : FFHMFAC : Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

La section Mise en forme a enfin vue le jour en cours d'année 2010. Un gros travail de recensement a été effectué afin de clarifier la situation des adhérents. Auparavant, les adhérents faisaient partie intégrante de la section Boxe et savate forme. Le nouveau responsable de la section Mise en forme souhaitait le devenir bien avant l'élection du nouveau bureau de l'APSAD 93. Son premier travail fut de mettre en place une équipe administrative ainsi qu'une équipe d'encadrant. Notons que chaque séance est encadrée et ouverte à l'ensemble des adhérents de l'APSAD 93, moyennant une faible cotisation.

Cette optique a pour mission de permettre l'accès à la salle à l'ensemble des adhérents de l'association afin de compléter leur discipline sportive avec du renfort musculaire et un travail foncier. Du fait de cette nouvelle formule, la section Mise en Forme a eu un regain d'activité ainsi qu'une arrivée d'agents féminins.

▪ Projet d'activité 2011

Le principal projet est de « moderniser » la salle située à la cité administrative n°2 par du matériel neuf et plus sécuritaire. Un travail de devis est en cours ainsi qu'une étude pour une meilleure disposition du matériel mis à disposition (rameur, vélo, elliptique, tapis de course etc.).

MOTO

Responsable : Annie Claire GONZENBACH - Direction des Bâtiments et Logistique

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : week-end

Lieu (nom du site avec adresse):

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 18 [1 femme, 17 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 50,00 €

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site :

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) :

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

La section Moto a bien lancé sa saison. Elle a pu participer à de nombreux stages au circuit Carole, notamment des initiations à la piste, des stages de pilotage, des remises à niveaux et des ateliers mécaniques.

La section a également participé à la journée routière avec l'association des Casques d'Argent et au trophée Coluche organisé sur le circuit Carole.

Nous avons organisés des sorties ou balades dans diverses régions proches de la région parisienne, à savoir : Pierrefonds, Moret sur Loing et Le Tréport ainsi qu'une visite au salon moto de légende.

▪ Projet d'activité 2011

Pour la saison 2011, nous réitérons les différents stages sur le circuit Carole : Initiation, stages de pilotage de niveau 1 et de niveau 2, de remises à niveau. Nous innoverons par un stage de pilotage sur une moto de course avec Gilles Hampe (pilote de course).

Des ateliers mécaniques, suivis de conseils et encadrement sur circuit et route seront mis en places.

La sécurité et la maîtrise du véhicule avec les casques d'Argent sera de rigueur surtout vu l'avis favorable de l'ensemble des pilotes.

Une sortie par mois de mars à novembre à but culturel, gastronomique et sportif sont planifiées ainsi qu'une sortie au Tour de Corse (fin mai), une visite au salon professionnel (novembre) et au salon des motos de légende.

Nous envisageons d'aller voir des courses, telles que le Bol d'or Classic, les 4 heures de SPA (Belgique)

Des rencontres avec des pilotes expérimentés de Seine Saint Denis (Roger Ruiz, Eric Saul, Gilles Hampe, Yves Geniès) qui nous feront partager leur expérience et quelques tours de piste à Carole en leur compagnie sont prévues.

Nous travaillons sur un logo pour la section moto et voyons pour des commandes de tee-shirts et de casquettes.

APSAD 93

PLONGEE

Responsable : Thierry MORIN - Direction des Espaces verts

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mercredi de 19h à 21h sauf vacances scolaires + sorties en milieux naturels

Lieu (nom du site avec adresse): Centre Nautique Jacques Brel - Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : TARARBIT Amar – entraîneur diplômé du brevet d'état d'éducateur sportif (BEES1)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 12 [1 femme, 11 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 140,00 € (123,00 € pour les membres de deux sections)

Extérieurs : 170,00 €

Montant de la licence : 35,00 € + 18,00 € assurance obligatoire

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : FFESSM (Fédération Française d'Education et de Sports Sous-marins)

▪ Administration

Cout salarial : 2600,00 €

Cout location site : 3600,00 €

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : Convention annuelle

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Les objectifs

La section plongée a pour objectif de permettre aux adhérents de pratiquer leur sport en toute sécurité. Pour cela, la section plongée s'est fixée pour priorité de développer les compétences techniques grâce à l'entraînement hebdomadaire afin d'une part, maintenir une bonne condition physique gage de sécurité, et d'autre part, offrir des cours de technique de plongée dans la fosse de plongée de 10 m du centre nautique permettant de préparer des niveaux de plongée.

C'est pour cela que nous avons un directeur technique détenteur d'un BEES 1 et donc apte à assurer à la fois la formation technique et théorique des Niveau 1 au Niveau 4 et l'encadrement pour l'utilisation de la fosse de plongée de 10 m.

Cependant, cet entraînement hebdomadaire ne suffit pas car il se pratique en milieu clos non soumis aux conditions climatiques (température, vent, courant, etc.), il est donc nécessaire de pratiquer ce sport en milieu naturel afin de parfaire les formations.

Les activités

La saison 2009-2010 a été l'occasion de former 3 nouveaux niveau 1 au club, il s'agit de Stéphanie Casalta et Stéphane Coussinet dont en Guadeloupe et Natalija Stancic dont l'examen pratique a été validé lors de la sortie en Mer Rouge.

Grâce aux formations dispensées par le CODEP 93 (comité départemental de la FFESSM), un membre a pu débiter les cours conduisant au brevet de Moniteur fédéral de premier niveau (MF1), avec l'objectif de passer cet examen en 2011, il s'agit de Jean-Pierre Bondon..

Ensuite, les adhérents ont pu mettre en pratique les cours théoriques de la piscine lors des sorties en mer en Guadeloupe et en Mer Rouge. La sortie en Guadeloupe, organisée par notre club, avec 12 participants, s'est déroulée du 2 au 7 mai. Le voyage en Mer Rouge était organisé par un club parisien, l'APSAP-VP (l'Association des Personnels Sportifs des Administrations Parisiennes) avec lequel nous partons régulièrement en voyage.

Les plongeurs niveau 2 ont été placés en situation d'autonomie par notre directeur technique leur montrant toute la mesure des enseignements fait au cours de l'année en piscine et la nécessité de bien respecter les directives du directeur technique et leur propre prérogative. Les N1 quant à eux, ont été encadrés toute la semaine par notre responsable technique afin d'améliorer leur progression dans le milieu marin.

Enfin, le club a participé au record annuel du nombre de plongeurs dans la fosse du Centre Nautique Jacques Brel le dimanche 21 novembre organisé par l'ACB (Athlétique Club Bobigny).

La vie sociale du club

La vie sociale du club est riche, toutes les occasions sont prétextes à se retrouver pour un grignotage, à l'occasion des premières bulles des uns, des cours ou des réussites de niveau des autres, et bien sûr la nouvelle année.

Bilan financier 2010

Ce bilan financier est arrêté au 15 décembre et ne prend pas en compte les dernières dépenses, notamment les factures de location de la piscine à régler avant la fin de l'année.

A la fin de l'année 2010, le solde du compte de la plongée est négatif car compte tenu de l'absence de visibilité quant aux recettes avec les subventions de l'APSAD générale et l'absence de relevés de compte pendant une période de l'année permettant de vérifier le solde en banque, des dépenses ont été engagées sur la base du budget prévisionnel, notamment l'entretien des blocs, la révision des détendeurs sans assurance sur l'état des finances. Par contre, les dépenses de remplacement du matériel vieillissant (détendeurs et gilets stabilisateurs) ont été différées à 2011.

Le Directeur technique de la section plongée de l'APSAD : Monsieur Amar TARARBIT, niveau BEES 1, est resté bénévole au sein du club pour la saison 2009-2010 (pas de salaires et de charges sociales). En contre partie, le club s'engage à lui fournir le matériel dont il a besoin pour ses fonctions sur le bassin et à lui assurer l'ensemble des dépenses liées à l'encadrement technique des sorties en milieu naturel.

Par ailleurs, l'encadrement du club s'est renforcé avec l'arrivée de Jean-Pierre Bondon, encadrant niveau 2 et Thierry Morin, enseignant de niveau 1 qui ont participé aux enseignements en piscine et des encadrements en milieux naturels.

Le coût de location de la piscine est resté stable par rapport à l'année 2009.

Par contre, depuis la saison 2009, la convention avec le centre nautique Jaques Brel constate une augmentation du coût de location passant de 116 euros/mois à 120 euros/mois, auxquels s'ajoute depuis 2008, un forfait mensuel pour le gonflage et le local, soit 40 euros/mois, que les séances aient lieu ou non.

Les inscriptions pour la saison 210 sont restées stables par rapport à celles de la saison 2009.

▪ Projet d'activité 2011

Développement des activités

Pour cette nouvelle saison, nous souhaitons avoir une action de publicité afin d'offrir des baptêmes de plongée aux agents du Département pour augmenter le nombre d'adhérents. L'objectif est d'atteindre au moins 20 membres.

Entretien du matériel

Afin de maintenir l'état du matériel mis à disposition des membres (blocs, détendeurs, gilets stabilisateurs) et avoir du matériel adapté aux membres de sexe féminin, il sera nécessaire de : poursuivre l'entretien annuel du matériel, remplacer le matériel vieillissant (trois détendeurs notamment) et d'acheter des gilets stabilisateurs de petite taille notamment.

APSAD 93

SOPHROLOGIE

Responsable : Anne DAVIET - Direction de l'Enfance et de la Famille

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 12.30 à 13.30 au Club de la cité 2 & jeudi de 18.00 à 19.00 au bâtiment K

Lieu (nom du site avec adresse): Club de la cité 2 & bâtiment K

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Agnès Kavciyan & Christelle Foubert-Berlet

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 23 [22 femmes, 1 homme]

▪ Cotisation

Agents du Département : 100,00 €

Extérieurs : 115,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : aucune

▪ Administration

Cout salarial : coût d'une séance de 100€ (via une association)

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

L'activité de la section sophrologie s'inscrit dans la stabilité, à un point près puisque notre intervenante a été en congé maternité. Elle a été remplacée de mars à juin par une autre sophrologue qui a su reprendre l'activité en cours d'année et animer avec dynamisme et compétences les 2 groupes. Chaque année, il reste un « noyau dur » d'adhérents qui s'accroît progressivement, et il y a un petit nombre de débutants.

▪ Projet d'activité 2011

Le vent de la continuité souffle sur la section qui n'a que comme ambition de proposer des séances de qualité à un nombre « raisonnables » d'adhérents.

TENNIS & SQUASH

Responsable : Bruno COURTILLIER - Direction des Affaires Domaniales et Juridiques

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 18h00 à 19h30 Gr 1 Femmes ; Mardi de 19h30 à 21h00 Hommes ; Jeudi de 12h00 à 13h00 Femmes ; Jeudi de 18h30 à 20h00 Hommes ; Jeudi de 20h00 à 21h30 Hommes.

Lieu (nom du site avec adresse): Ligue de tennis de Seine Saint-Denis (cours et loisirs) ; SIPS de Bobigny.

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : 1 Entraîneur diplômé Gilles VINIT

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 21 [7 femmes, 14 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : Tennis loisir uniquement : 100 € - Tennis cours uniquement : 130 € - Loisir et cours : 200 €

Extérieurs : Tennis loisir uniquement : 130 € - Tennis cours uniquement : 160 € - Loisir et cours : 240 €

Montant de la licence : 20,00 €

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : Fédération Française de Tennis

▪ Administration

Cout salarial : 5490,00 €

Cout location site : 2810,00 €

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : APSAD 93 est un Club Affilié de la Fédération Française de Tennis. Ce titre l'APSAD est accueilli au Centre de Ligue de Tennis de la Seine Saint Denis à Aulnay Sous Bois et bénéficie des conditions financières de location des clubs affiliés

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Rappel : Pour le Tennis et le Squash la saison sportive est à cheval sur 2 années.

Pour la saison 2009/2010 la section tennis & squash a finalement enregistré 21 inscriptions (14 hommes, 7 femmes), soit une légère augmentation par rapport à la saison passée.

En revanche toutes les inscriptions provisoires enregistrées en septembre-octobre 2009 pour la saison 2009/2010 qui marquaient une reprise avec 23 adhérents n'ont pas été totalement confirmées. Sur les 9 femmes qui s'étaient manifesté 7 confirmeront leur inscription. 2 hommes déclineront leur inscription l'un suite à des blessures, l'autre en ne venant pas dès le début.

La fréquentation des courts et des cours : même si les groupes n'ont pas toujours été complets il y a eu une forte mobilité à l'intérieur des cours. Des heures de location en dehors des cours ont eu lieu de manière assez modérée.

Les frais fixes n'ont pas énormément changé d'une année sur l'autre, comme la rémunération du professeur. En effet, que le prof ait un ou deux adhérents au lieu de 4, le prix de l'heure de cours reste le même (24€), comme celui de la location horaire des terrains. L'activité cours qui s'est déplacée de Montreuil Tennis Plus où elle était ancrée depuis une bonne dizaine d'années pour s'installer à la Ligue de Tennis de Seine-Saint-Denis à Aulnay-sous-Bois est une bonne chose.

Cela pour plusieurs raisons :

La proximité par rapport à Bobigny d'où les adhérents (en majorité) ont leur résidence administrative,

Le coût horaire moindre puisque l'on passe de 15 € à 10 € de l'heure.

La volonté de la majorité des adhérents de vouloir essayer un autre type de surface moins traumatisant pour les articulations et les muscles, mais plus salissant.

La possibilité de jouer plus facilement sur les terrains extérieurs aux beaux jours.

Globalement, l'accueil à la Ligue a été bon. Quelques incidents ont cependant été constatés sur la disponibilité des courts, notamment au moment des compétitions organisées par la Ligue. Ces incidents viennent le plus souvent des joueurs-compétiteurs et non des organisateurs. Avec le recul, les plus gros reproches visent l'éclairage artificiel (jugé trop faible) et la « fraîcheur » des courts en période froide (chauffage !!!).

On a constaté également dans certains groupes d'entraînement un manque de communication entre adhérents et entraîneur pour prévenir des empêchements (sur ce point il conviendra d'améliorer les choses la saison prochaine et en cas de demande d'inscriptions d'aller jusqu'à 6 inscriptions par groupe pour compenser le phénomène, si la demande est forte).

On est passé de 1 groupe « femmes » à 2 groupes « femmes », l'un le soir de 18H00 à 19H30, l'autre, à partir de janvier 2010, pendant la coupure méridienne tous les Jeudis.

La création d'un tournoi interne n'a pas été instaurée cette année sportive en raison du nombre limité d'adhérents qui se connaissent et ont l'opportunité de s'affronter amicalement pendant les cours.

S'agissant de ce point il avait été demandé à l'entraîneur d'axer davantage sa pédagogie sur le jeu, l'échange et un peu moins sur la préparation physique. Gilles VINIT a parfaitement modifié sa technique d'entraînement pour se conformer à cette orientation. On déplore quelques blessures légères (contractures musculaires, tendinites...) dues à un mauvais échauffement ou à des gestes trop poussés. Cependant il y a eu moins de traumatismes que l'année passée.

Enfin sur le quantitatif, un adhérent présent systématiquement à toutes les séances d'entraînement a pu recevoir en moyenne 45 heures de cours, ce qui est considérable et bien supérieur aux offres des clubs communaux pour ce prix.

Pour la compétition, la section n'a pas été en capacité d'engager une équipe aux divers championnats. Il y a eu néanmoins quelques bons résultats individuels encourageants.

Les forfaits de joueurs classés, suite à des mobilités, à des blessures physiques ou morales l'année précédente a porté un coup profond à la volonté de constituer une équipe compétition.

Même en compétition individuel corpo il y a eu peu de mobilisation.

Le constat est que l'équipe « compétition » est désormais trop réduite et qu'il faut qu'elle s'étoffe ou disparaisse.

En conséquence, pour l'instant les inscriptions en individuel doivent être encouragées pour redonner de l'envie aux adhérents.

L'activité squash, faute d'adhérents a progressivement arrêté son activité.

Financièrement, par rapport au Budget Prévisionnel, sur la saison sportive 2009/2010 :

On devrait dépenser un peu plus que l'année passée en location de terrains (squash et tennis), soit 2.730 €. Pour mémoire la dépense à Montreuil, mais avec les locations compétitions, sur la saison 2007/2008 était de 4.120 €

On devrait dépenser un peu plus que prévu en frais divers (licences, cotisations statutaires, inscriptions compétitions..., soit 706 € au lieu de 408 € la saison passée.

On devrait dépenser à peu près ce que nous avons prévu en salaires des professeurs, soit 5400 € contre 4896 € l'année passée.

Le volume d'heures de cours, dans le même temps est passé de 196 à 225 heures.

On devrait dépenser beaucoup moins que l'année passée en fournitures diverses (balles, cordages...), soit 760 €, principalement en raison de la faible activité compétition.

Parallèlement, compte tenu de la baisse des effectifs on a encaissé un peu moins que prévu en cotisations et en participations aux frais de cours (2.800 €).

▪ **Projet d'activité 2011**

Sur la base de ce constat, des orientations sont déjà prises ou sont dans les tuyaux pour la saison sportive prochaine :

Recruter plus largement et compléter impérativement les groupes d'entraînement, au travers les ESTIVALES donner le goût à des joueurs occasionnels de rejoindre la Section

En créer un nouveau si nécessaire ou si possible,

Maintenir un groupe mixte ou femmes le mardi,

Maintenir les créneaux horaires pour les cours : mardi et jeudi de 18-21heures.

Axer encore plus les entrainements vers le jeu, le ludique et moins sur le physique,

Pour la compétition, être PRAGMATIQUE et engager une équipe qu'en cas de réelle motivation d'un groupe en donnant la préférence aux compétitions CORPOS. Enfin aider les engagements individuels.

APSAD 93

YOGA & TAI CHI CHUAN

Responsable : Françoise JOUSSET - Retraitée du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi de 17h00 à 18h00 et 18h00 à 19h00, mercredi de 12h00 à 13h00, jeudi de 12h00 à 13h00 et de 13h00 à 14h00

Lieu (nom du site avec adresse): Cité administrative n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Françoise JOUSSET

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 100 [95 femmes, 5 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation (indiquer la fédération concernée) : pas d'affiliation

▪ Administration

Coût salarial : aucun (indemnité de déplacement)

Coût location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité de l'année 2010

Le but de la section Yoga/Tai Chi Chuan est d'assurer un bien-être physique et moral aux participants et de jouer ainsi un rôle préventif dans le domaine de la santé.

La section, qui ne compte que 5 hommes cette année, propose deux activités complémentaires : Le Tai Chi Chuan et le Yoga . La première rassemble 25 personnes et la seconde 75. Beaucoup d'adhérents combinent les cours de tai chi chuan et de yoga du mardi soir.

Les cours du midi sont aussi bien fréquentés, puisque environ 25 participants sont présents à chaque séance. La section se félicite d'ailleurs toujours de la réelle harmonie qui a réussi à se mettre en place au sein des différents groupes au fil des ans.

Les séances sont assurées à tour de rôle par deux intervenants. Le premier est rémunéré et la seconde est bénévole, en échange de la prise en charge par la section de ses frais de déplacement et de participation à des stages de formation.

Pour cette année, la section a organisé des stages d'une journée à la cité 2 Bt K auquel ont pris part près de 30 personnes, dont certaines inscrites dans d'autres associations. Elle a également financé une partie des stages à l'extérieur auquel participaient 4 adhérents. Plusieurs autres stages d'une durée plus longue sont également proposés aux adhérents à leurs frais.

▪ Projet d'activité 2011

La section souhaiterait mettre en place des cours supplémentaires de yoga et de tai chi le vendredi de 18h à 20h et de yoga le mercredi de 13h à 14h. Il faut pour cela régler des problèmes liés à la salle (de disponibilité, de passage, etc.).

Suite au succès des stages organisés à Bobigny en 2010, la section envisageait en 2011 d'organiser au moins deux stages similaires d'une journée le dimanche en salle k1 à la cité 2, mais ces stages sont bien compromis car il semblerait que nous ne puissions plus utiliser cette salle comme précédemment, la section est donc en recherche de prêt d'une autre salle pour maintenir les stages, et peut-être aussi proposer des stages plus longs.

Enfin, au niveau du budget, la section va devoir investir dans du matériel et prévoir la rémunération des intervenants extérieurs susceptibles d'animer les stages.

APSAD 93